

École élémentaire VIOTTE 1 Chemin Français 25 000 Besançon 03 81 53 76 29
ecole.viotte.besancon@ac-besancon.fr

Excusés :

Mesdames HALLER et SAPOLIN enseignante

Mesdames MICHAUD et WINTREBERT, représentant le Rased

Mesdames BOUTONNET et KRUMMENACHER représentantes des parents d'élèves

Madame BOUHALI-MARQUES, Inspectrice de circonscription de l'Éducation Nationale

Présents :

Mesdames DURET, GOMOT GIRARD, HASIAOUI, HUOT MARCHAND, RABATEL.

Monsieur AMOGHLI représentants des parents d'élèves

Mesdames FRACHON, NORMAND, FOURGEUX, FERRI, DOLHEM et Monsieur BESCHER, enseignants

Madame NIKOKA, DALM

Monsieur POULAIN, Adjoint au maire

Secrétaire de séance : Mme FERRI enseignante

La séance est ouverte à 18h00 après un tour de table de présentation.

Relevé de conclusions

➤ **Fonctionnement de l'école élémentaire Viotte**

● **Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 24 juin 2024**

Après lecture du procès-verbal du conseil d'école du 24 juin 2024, est-ce qu'un membre du conseil d'école souhaite modifier (ajout, modification ou suppression) ce procès-verbal ?

La réponse est non. Le procès-verbal du conseil d'école du 24 juin 2024 est donc approuvé.

● **Présentation des membres du conseil d'école et leur fonction dans le conseil**

Le conseil d'école est le lieu d'information et de communication où les parents sont associés à la vie de l'école ; il donne tout avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école, sur les questions intéressant la vie de l'école et de la communauté scolaire : projet d'école, projet d'action éducative, péri et post scolaires, classe découverte, conditions matérielles, financières, restauration scolaire, hygiène, sécurité, accueil des élèves, vote le règlement intérieur, organise l'utilisation des locaux scolaires, organise la semaine scolaire, discute les heures d'entrée et sortie des classes.

Ce conseil est réuni en présence de :

- La directrice qui préside le conseil d'école
- L'Inspectrice de l'Éducation Nationale, membre de droit
- La maire ou un de ses représentants

- Tous les enseignants de l'école

- Les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui de toutes les classes de l'école. Ils assurent un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative. Ils ne parlent pas en leur nom propre mais en lieu et place des familles.

Toute personne dont l'expertise peut être jugée utile en fonction de l'ordre du jour. Par exemple : le responsable du périscolaire qui expose les services mis en place dans le cadre du périscolaire.

● **Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.**

Au total, 8 candidatures ont été déposées : 6 titulaires et 2 suppléants

Électeurs inscrits : 189

Votants : 102

Bulletins blancs ou nuls : 21 (le bulletin est nul si un nom est entouré ou barré puisque l'on vote pour la liste entière)

Suffrages exprimés : 81

Pourcentage : 53,97 % (57,44 % en 23/24)

L'équipe pédagogique remercie les parents pour l'aide apportée lors de la mise sous enveloppe et lors du dépouillement. Pour rappel le vote s'est effectué uniquement par correspondance comme décidé lors du dernier conseil d'école : nous nous sommes interrogés lors du dépouillement sur le nombre de bulletins raturés ou modifiés .

Les représentants des parents d'élèves élus sont :

Mesdames **BOUTONNET, DURET, GOMOT GIRARD, HASIAOUI , HUOT MARCHAND, KRUMMENACHER, RABATEL.**
Monsieur **AMOGHLI .**

Les parents d'élèves sont le relais des parents auprès de l'équipe pédagogique. Toutes les questions que vous souhaiteriez poser à l'occasion des conseils d'école sont inscrites à l'ordre du jour dès l'instant où vous soumettez votre requête à vos représentants qui les transmettent par le biais du mail de l'école dans un délai de 3 jours au moins avant la tenue de séance.

● **Organisation pédagogique : effectifs, répartition, projet d'école**

130 élèves sont inscrits à ce jour à l'école élémentaire Viotte pour l'année 2024-2025.

17 élèves dans la classe de CP de madame NORMAND

20 élèves dans la classe de CP-CE1 de madame FOURGEUX: 5 CP et 15 CE1

20 élèves dans la classe de CE1-CE2 de madame FRACHON : 12 CE1 et 8 CE2

23 élèves dans la classe de CE2 de madame HALLER

25 élèves dans la classe de CM1-CM2 de madame FERRI 6 CM1 et 19 CM2

25 élèves dans la classe de CM1 de monsieur BESCHER

L'équipe pédagogique est complétée par :

Madame SAPOLIN qui effectue le complément de la direction le jeudi de chaque semaine et un vendredi toutes les trois semaines dans la classe de CP CE1.

Madame DOLHEM qui enseigne dans la classe de CE1-CE2 le mardi.

Monsieur LEHEC qui enseigne l'allemand.

Madame WINTREBERT enseignante spécialisée.

Madame MICHAUD psychologue de l'Éducation Nationale.

Monsieur RAMEY AESH (2 élèves bénéficient d'une aide humaine au sein de notre école).

Mesdames Marie VERDOT et Zoé KLEINKLAUS recrutées dans le cadre d'un service civique. Sa mission est d'aider les enseignants dans leurs diverses tâches. Théoriquement un troisième recrutement devrait avoir lieu avec date de début du contrat le 6 janvier 2025.

● **Prévisions des effectifs pour 2025 / 2026:**

Arrivée : 27 élèves sont actuellement scolarisés en **GS** à l'école maternelle Viotte

Départ : 19 élèves de CM2

soit **138** élèves en tenant compte des effectifs à ce jour.

● **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur actuellement en vigueur est le même que celui de l'année dernière. Il a été envoyé avec la convocation .

Est-ce que les membres du conseil d'école souhaitent modifier ce règlement intérieur ?

L'équipe pédagogique propose d'ajouter dans le paragraphe 2 la phrase suivante :

D'une manière générale, tous les membres de la communauté éducative (élèves, parents, enseignants, partenaires ...) se doivent d'avoir un comportement respectueux les uns envers les autres. L'usage du téléphone pour enregistrer ou filmer est interdit.

Le règlement avec l'ajout de cette phrase est donc adopté.

● **pHARE : programme de lutte contre le harcèlement à l'école**

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées fondé autour de plusieurs piliers :

- Mesurer le climat scolaire.
- Prévenir les phénomènes de harcèlement.

- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
- Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.

L'équipe pédagogique propose de distribuer à toutes les familles de l'école un dépliant à propos du harcèlement (définition, cyberharcèlement, la loi, le rôle des parents, un questionnaire, numéro d'appel...). Que pensent les membres du conseil d'école de cette proposition ?

Les membres du conseil d'école sont d'accord pour la distribution de ce document (1 par foyer).

➤ **Restauration scolaire et hygiène**

- **Cantine** : suite à la dernière phase des travaux, nous avons déménagé dans la nouvelle cantine pour la fin de l'année. Le premier service accueille 55 élèves de l'élémentaire et 50 enfants de la maternelle, et 36 enfants sont pris en charge lors du deuxième service. Des réunions avec les deux équipes ont eu lieu pour travailler ensemble en utilisant des outils pédagogiques, afin de créer un environnement sonore adapté aux enfants. Dans un esprit de coopération, 8 enfants de grande section de maternelle partageront une table avec des élémentaires, et inversement.
- **Santé** :
 - Une diététicienne est venue animé un atelier sur les fruits et légumes et leur importance : elle a eu lieu le mardi 5 novembre, avec la participation de quatre groupes de 15 enfants entre 12 h et 14 h.
 - Distribution de flyers avec des conseils pour des goûters équilibrés.
 - Petit déjeuner "salé" : prévu pour les enfants du périscolaire début décembre.
- **Jeux de société inter-âges** : à partir de la première semaine de décembre, 8 enfants de l'élémentaire partiront tous les mardis soirs de 17 h à 17 h 30 à l'école maternelle pour jouer à des jeux de société. Chaque élève de l'élémentaire expliquera et jouera avec un petit groupe de 4 enfants.
- **Projet "Quand je serai grand, je serai..."** : invitation aux parents pour expliquer leur profession aux enfants, avec un invité par semaine, jusqu'à fin décembre.
- **Jeux de société en famille** : des invitations seront envoyées aux familles, sur inscription, pour venir jouer ensemble et partager un chocolat chaud. Cet événement est prévue pour la dernière semaine avant les vacances de décembre.

- **Projet de poulailler en partenariat avec l'ASEP** : Nous avons échangé avec l'ASEP pour lancer un projet de construction d'un poulailler pour les élèves. Ce projet se déroulera en deux phases , entre janvier et mars, avec la construction du poulailler et la participation des parents d'élèves.

➤ Vie scolaire

- Présentation des projets pédagogiques de l'école :

École et cinéma : les 6 classes sont inscrites à ce dispositif. Les séances auront lieu au cinéma Piazza Victor Hugo.

Cycle 3	Le peuple loup	Date à préciser
	Une vie de chat	4/02 apm
	Microcosmos	15/05 apm
Cycle 2	Kerity et la maison des contes	9/01 matin
	Le chant de la mer	20/02 apm
	Ponyo sur la falaise	22/05 apm

PEAC : les 6 classes sont inscrites à un parcours culturel et/ou écocitoyen, mis en place par la ville de Besançon (prise en charge financière par la commune des interventions et des transports) .

La classe de CP :

Parcours culturel et artistique : Écoutons l'image – Dessinons le son
Sonorisation de plusieurs petits courts-métrage. Découverte d'instruments/
Jouer ensemble au bon moment/ Création de la bande son. 2 séances au
CAEM pour l'enregistrement. Restitution le 25 juin avec les 8 autres classes
qui auront chacune une version différente.

La classe de CP-CE1 :

Parcours culturel et artistique : « Conte en sons » avec le BASTION. Un
parcours pour une découverte sensible du conte et de l'oralité à travers la
pratique vocale et musicale. Les élèves se familiariseront avec l'ouvrage « La
Clé d'Or », illustré par le bisontin Joseph Vernot d'après les Frères Grimm,
afin d'imaginer leur propre histoire musicale. Ils expérimenteront l'habillage
sonore à travers des jeux et des exercices pratiques afin de mettre en voix et
en musique le conte. Une approche différente de la transmission orale pour
aboutir sur un objet sonore inédit, un livre-audio mêlant les expérimentations
des élèves prises « sur le vif » lors des différentes étapes.

La classe de CE1-CE2 :

Parcours culturel et artistique : Écoute ton quartier avec le Petit collectif

Apprendre à écouter. Enregistrement dans le quartier des différents sons (humains, technologie, nature).

La classe de CE2 :

Parcours culturel et artistique : "le monde à ma façon" en lien avec le musée comtois à la Citadelle .

La classe de CM1-CM2 :

Parcours culturel et artistique : L'herbier. Découverte d'herbier historique à la citadelle et d'herbier artistique. Utilisation de clés de détermination. Découverte de différentes techniques de réalisation d'herbier

La classe de CM1 :

Parcours écocitoyen : Écologie paysanne : Montrer les techniques de production et de conservation des aliments de façon respectueuse de l'environnement.

Parcours sportifs :

Cycle **course d'orientation** pour les classes de CP-CE1, CE1-CE2 et CE2 du jeudi 28 novembre au jeudi 31 janvier. Ces séances se dérouleront au parc de la Viotte.

Cycle **escalade** pour les classes de CM1 et CM2 du 7 avril au 13 juin le vendredi matin.

Piscine (niveaux concernés cette année 24/25 CP et CM):

Les classes de CP, de CP-CE1 , de CM1et de CM1-CM2 sont concernées par le cycle piscine durant l'année scolaire. L'équipe pédagogique précise que le coût de ce cycle piscine (transport et apprentissage) est entièrement pris en charge par la commune de Besançon.

Pour les classes de CM1 et CM2, le cycle commencera jeudi 14 novembre après-midi et se terminera le jeudi 19 décembre soit 6 séances.

Pour les classes de cycle 2 , il s'agit d'un stage massé qui se déroulera du 10 mars au 21 mars soit 8 séances. Les séances auront lieu l'après-midi.

GYMNASE Résal : Durant la durée des travaux, n'ayant plus d'endroits abrités pour réaliser nos séances d'EPS, les classes de CE2 et CM1 se sont rendues au gymnase le lundi matin durant la période 1. Durant la période 2, les classes de CP, CP CE1 et CE1 CE2 s'y rendront également le lundi matin.

Autres projets :

Classe de CP :

- 2 sorties en forêt avec « la petite école dans la forêt » : 2 sorties sur le thème de l'arbre vivant et la vie autour de l'arbre (le 15 octobre et le 15 avril)
- Participation au projet « livre-élu »
- Chorale avec les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2
- Inscription au dispositif « la Citadelle chante »
- Projet échange de courriers avec une classe allemande
- Visite de la médiathèque Pierre Bayle le 20 décembre

Classe de CP-CE1 :

- École dehors 1 vendredi sur 3 à la Grange Huguenet
- Inscription au projet « livre-élu »
- Chorale avec les classes de CP et de CE1-CE2
- Visites de la médiathèque Pierre Bayle le 20 décembre , le 21 février et le 27 mai
- Inscription au dispositif « la Citadelle chante »
- Visite du musée des beaux arts le 26 mai apm

Classe de CE1-CE2 :

- 2 sorties en forêt avec « la petite école dans la forêt » : 2 sorties sur le thème des Insectes pollinisateurs et les décomposeurs
- Chorale avec les classes de CP-CE1 et de CP
- Inscription au dispositif « la Citadelle chante »

Classe de CE2 :

- 2 sorties en forêt avec « la petite école dans la forêt »

Classe de CM1-CM2 :

- Participation au projet « livre élu »
- École dehors tous les mardis matin : à la Grange Huguenet
- Programme Bien dans son corps- Bien dans sa tête – Bien avec les autres (9 séances)
- Citadelle chante
- Médiathèque 1 fois par période
- Spectacle les deux scènes
- Webinaire organisé par 1Jour 1Actu : Stop au racisme + Cyberharcèlement

Classe de CM1 :

- Sortie à la Petite école dans la forêt (métiers du bois)
- 9/12 : intervention à l'occasion de la journée de la laïcité

● Bilan financier de la coopérative scolaire :

Le solde au 1er septembre était de : 2390,66 euros . Les comptes ont été vérifiés par deux parents d'élèves début septembre. Nous les remercions. La coopérative de l'école est affiliée à l'OCCE.

Les revenus de notre coopérative scolaire sont principalement issus de l'adhésion payée par les familles. Cette adhésion n'est pas obligatoire. L'adhésion était, encore cette année, libre avec une proposition de 12 € par élève. Les cotisations versées vont de 10 € à 20 € et s'élèvent à la somme de 1 169 €.

➤ **Activités périscolaires :**

cf restauration scolaire

➤ **Sécurité et équipements**

● **Sécurité :**

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu jeudi 26 septembre 2024 (entre 50 secondes et 3 minutes 40 pour évacuer les 6 classes dans la cour).

Chaque école dispose d'un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) pour parer aux risques majeurs liés à la sûreté des élèves et des personnels. Ce plan est désormais normalement établi et validé conjointement par l'autorité académique, la commune et les personnels compétents en matière de sûreté. La directrice donne son avis et peut faire des suggestions de modifications du plan au regard des spécificités de son école. Elle peut également consulter les personnels compétents en matière de sécurité. Le rôle de la directrice n'est plus donc d'établir mais d'assurer sa diffusion au sein de la communauté éducative, de le mettre en œuvre et d'organiser les exercices nécessaires au contrôle de son efficacité. Il est encore demandé cette année à 3/5 des directeurs d'actualiser le PPMS, dont notre école.

Certains points de sécurité en lien avec les travaux sont évoqués (barrière de sécurité devant l'école , cage de foot entreposée ...)

● **Rénovation :**

La phase 1 A (livraison du RDC et de l'étage 1 aile rue de Vesoul) s'est terminée fin juillet .

La phase 1 B (préau rue de Vesoul) s'est terminée pendant les vacances d'octobre. La restauration scolaire se déroulera dans ce préau.

La phase 2 se déroulera jusqu'en juillet 25 : rénovation du préau chemin français, rénovation du restaurant scolaire , rénovation de l'étage 1 (la salle polyvalente, les deux salles de bibliothèque, les deux salles du périscolaire.

➤ **Questions diverses :**

Réponses du service éducation aux questions posées lors du conseil d'école 3 de l'année 23/24 :

Demande d'emplacement de papier dans chaque toilette :

La forte consommation et le gaspillage du papier toilettes nous a conduit à installer un dérouleur en dehors des cabines sur l'ensemble des écoles bisontines. A ce jour,

nous avons pu constater la forte diminution de la consommation qui rend l'enfant acteur et responsable.

Réponse du conseil d'école :

Cette réponse ne satisfait pas de nombreux membres du conseil d'école. Il est précisé que la diminution est certainement due aux fait que des élèves oublient de prendre du papier avant d'aller aux toilettes et ne s'essuient pas après la miction. Ce qui peut engendrer des soucis d'hygiène.

Portes séparatrices dans les nouveaux sanitaires, près du lieu de restauration ?

Des portes séparatrices seront bien présentes dans les nouveaux sanitaires maternelle qui sont au sein des locaux de l'élémentaire.

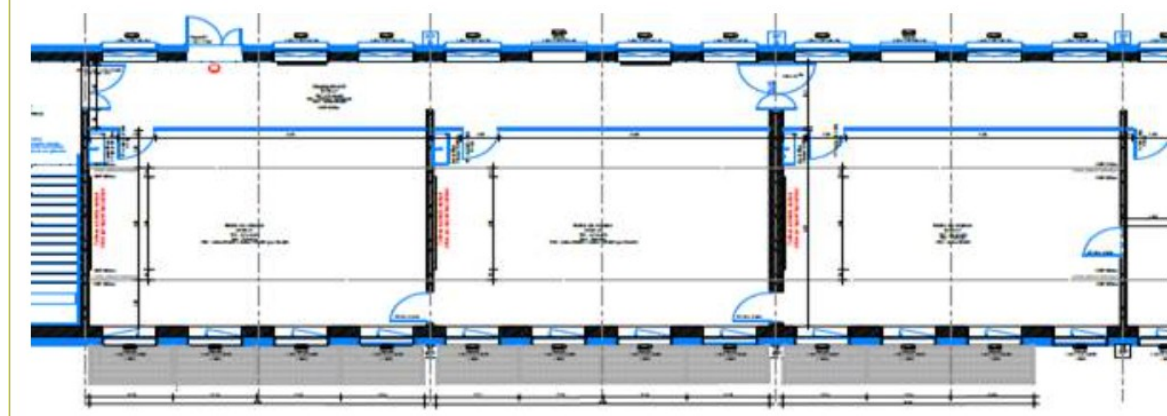
Point sur les travaux de rénovation et les échéances à venir :

Le chantier a pris du retard par rapport au calendrier prévisionnel. Le rez-de-chaussée de l'aile « APF » ne sera pas livré à la rentrée mais est reporté aux vacances de la Toussaint.

Ainsi, la phase 2 de l'opération débutera à compter de novembre et ce jusqu'au mois de juillet 2025.

Positionnement des portes et des tableaux dans les 6 salles de classe :

Les portes et les tableaux des salles de classe sont tous positionnés de la même manière sauf pour la salle de classe de la directrice d'école. Vous trouvez ci-dessous un plan matérialisant les emplacements des salles de classe situées au 1er étage (même schéma pour le 2ème étage) :



Qu'en est-il des arceaux à vélos ?

Les arceaux ont été commandés par le chargé d'opération mais nous n'avons pas connaissance, à ce jour, d'une date de livraison.

L'ÉCOLE DANS SON QUARTIER

Boîte à livres devant l'école : quelle procédure ?

La demande est transmise au service de Démocratie Participative.

A noter qu'une boîte à livres peut être installée seulement sur le domaine public.

Des parents ou enseignants devront se désigner, pour gérer le contenu de la boîte régulièrement.

Questions envoyées au préalable le 17/10/24 :

Question 1 : Socle à vélo

Nous sommes toujours dans l'attente de ces socles. D'autant plus que le parking sera très réduit lors de la phase 2 des travaux.

Question 2 : Fête de décembre

Durant cette phase 2 des travaux, nous n'aurons accès à aucun de nos préaux (deux préaux seront en rénovation et le troisième sera utilisé par la restauration scolaire.)

Quelle aide pourriez-vous nous apporter pour nous permettre de planifier quand même cette fête de décembre et ainsi passer un moment convivial avec les familles et créer du lien avec elles lors de cette fête de décembre ?

Date du prochain conseil d'école : lundi 17 mars à 18h

La séance est levée à 20h00

Directrice de l'école : Mme FOURGEUX

Secrétaire de séance : Mme FERRI